





BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

JANVIER 2024

Tél: 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com www.rebenacq.com

BOUNE ANADE 2024!





Le mot du Maire

Mes chers concitoyens, une nouvelle année passée ensemble!

Le mur de la route de Bosdarros, la réfection de la cantine scolaire, les zones d'accélération des énergies renouvelables ont été les fils rouges de 2023...

Année capricieuse en terme de météo et d'intempéries!

Année riche en émotions à titre personnel. Ma nomination au grade de chevalier de l'ordre national du mérite par décret du Président de la République a été une grande source de joie. Je tiens à remercier mon équipe municipale, les habitants de Rébénacq pour leurs témoignages de soutien et les félicitations qu'ils m'ont adressés. Un message reçu m'a profondément touché et je vous le partage : « Je vous félicite très chaleureusement, c'est un honneur que vous méritez. Vos qualités de générosité, de compétence pendant toutes ces années à notre Mairie, vos sourires, vos colères, votre force, car tout n'est pas toujours facile à gérer.»

Cette nomination met également en valeur notre village et ses habitants, ce qui a toujours été ma priorité.

Ceci étant dit et partant du principe qu'il ne faut pas se reposer sur ses lauriers, je suis prêt à relever les défis que 2024 nous réserve.

Je nous souhaite à tous une très belle année!

Tous les vendredis

Alain SANZ

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :



Tri sélectif :

Vendredis 12 et 26 Janvier

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES - COMMUNE DE REBENACQ -

Suite à la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, les communes réfléchissent aux différentes énergies renouvelables possibles sur leur territoire, ayant à définir un zonage.

Une enquête publique s'est déroulée du 6 novembre au 8 décembre avec un registre ouvert et consultable en Mairie.

De plus, le vendredi 8 décembre a eu lieu une réunion de concertation avec les habitants (environ 15 personnes présentes) afin de pouvoir discuter sur les énergies compatibles ou non avec nos terrains.

Les premières conclusions ont portées sur les énergies suivantes :

PHOTOVOLTAÏQUE:

Toitures : 100% des toitures privées sont concernées (excepté les faces Nord) hors co-visibilité du Château Bitaubé (réglementation particulière) ainsi que les bâtiments et parkings communaux.

Une réflexion est en cours afin de pouvoir réaliser un éventuel achat groupé de panneaux photovoltaïques.

La Mairie propose aux personnes intéressées de venir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Centrales au sol : autorisées sur les Zones U (urbanisées) et AU (à urbaniser) du PLU. Non autorisées sur les zones A (Agricoles) et N (Naturelles) du PLU, sauf dérogation.

<u>MÉTHANISATION</u>: possible sur la Zone A du PLU (se rapprocher de la Chambre d'Agriculture)

HYDROÉLECTRICITÉ : ciblée sur la Zone Rivière du Neez – Petite Hydroélectricité

HYDROGÈNE NATIF : ciblée sur la Zone des Carrières

A partir des conclusions de cette enquête publique, les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable situées sur le territoire communal seront identifiées et délibérées en Conseil municipal et transmises aux autorités préfectorales.



Ça se passe à Rébénacq ...

- COMITE DES FETES

Le comité des Fêtes de Rébénacq souhaite à tous les habitantes et habitants de Rébénacq nos meilleurs vœux et une très bonne année 2024. La prochaine réunion du Comité de Fêtes de RÉBÉNACQ aura lieu le vendredi 12 Janvier 2024 à 19h00 à la salle de la Mairie.

Nous invitons toutes les personnes intéressées pour participer à l'organisation des Fêtes du village 2024 à venir lors de cette réunion.



- FC REBENACQ

2ème de la 1ère phase de poules, le FC Rébénacq est qualifié en 1ère division pour la suite de la compétition.

Félicitations à tous les joueurs!



C'ETAIT LE MOIS DERNIER



Marché de Noël!

Comme chaque année, le traditionnel Marché de Noël s'est déroulé le premier week-end de décembre. Une quinzaine d'exposants sont venus faire découvrir leurs créations et nous les en remercions.

Merci également aux bénévoles de l'Association des Parents d'Élèves et du FC Rébénacq qui ont permis aux visiteurs et aux exposants de se restaurer durant la journée.

Madame Marion AOUSTIN-ROTH, Sous-Préfète d'Oloron-Sainte-Marie, était aussi présente et a pris le temps de rencontrer chaque exposant.

Merci à tous pour votre participation.



Les trois auteurs Rébénacquois : Jeanne et Jean-Paul Valois, et Régine Péhau-Gerbet étaient présents sur le stand des éditions Monhélios !

(Photo de Lionel Moquet)

Goûter de Noël!

Les enfants sont venus nombreux profiter d'un magnifique soleil en cet aprèsmidi du 17 décembre; balade en calèche, maquillage, jeux, visite du Père Noël! Le tout clôturé par un goûter convivial offert par la municipalité.







Repas de Noël à l'école!

Encore un grand merci à l'équipe municipale qui a offert aux élèves un bon (et beau!) repas de Noël.









Noël aux chemins d'Arnaude et Cazaux

Le 16 décembre, les voisins du chemin d'Arnaude et du chemin Cazaux, qui ont décoré comme chaque année leurs maisons, ont organisé un moment festif avec du chocolat chaud, du vin chaud et guelques friandises.

Les personnes présentes ont pu profiter de chants de Noël et du plaisir d'être ensemble autour des illuminations des maisons du quartier.



CONSEIL BIEN-ETRE

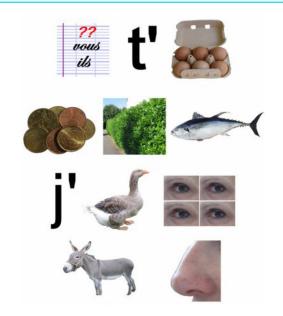
Le saviez-vous?



L'huile de jojoba est aussi appelée « or liquide ». Appliquée sur les mains et les pieds en hiver, elle permet d'hydrater et d'assouplir la peau. De plus, cette huile ne laisse pas de film gras!

Prenez soin de vous.

LE COIN DES ENFANTS



BOMME AMMÉE



